

Direction
du Service Commercial
BUREAU 61-12
Section 14

AVIS N^o. 22 C.

Distribution : Code 666.13 + 11.7 + 111.20.

VOYAGEURS ET BAGAGES.

SERVICE D'AUTOBUS DE SUBSTITUTION. — LIGNE 164 : BASTOGNE—BENONCHAMPS AVEC EXTENSION JUSQU'A WARDIN.

Le présent avis annule et remplace l'Avis 98/259 C du 5 octobre 1950.

Il a pour but de fournir au personnel d'exécution une documentation à jour concernant les particularités de l'exploitation simplifiée de la ligne 164, dont le schéma ci-joint (annexe 2) indique le tracé actuel complet.

Il est rappelé que, tandis que rien n'est modifié au transport des marchandises sur la ligne ferrée, le transport des voyageurs y est totalement supprimé et remplacé par un service d'autobus de substitution.

Toutes les dispositions de l'Avis 6 C du 20-1-1954 concernant la taxation, la délivrance et la validité des billets et des abonnements ainsi que l'acceptation des bagages enregistrés, des vélos et des voitures d'enfants sont d'application à ce service d'autobus.

L'annexe 1 donne la liste des arrêts « autobus » avec leur régime tarifaire et les gares chemin de fer auxquelles ils sont éventuellement assimilés.

La ligne Bastogne—Benonchamps (Gare) est un parcours de substitution proprement dit tandis que le prolongement de cette ligne de Benonchamps (Gare) à Wardin (Eglise) est un parcours d'extension.

Rien n'est changé en matière de délivrance de billets et d'abonnements non plus qu'en matière d'acceptation de bagages enregistrés dans les relations directes avec le réseau de la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois, en transit par la ligne d'autobus.

Dispositions spéciales concernant les billets.

1. La gare de Bastogne (Sud) continue à délivrer des billets Edmonson ou des billets passe-partout pour toutes destinations.
2. Les gares de Bastogne (Sud) et de Bastogne (Nord) sont gares d'échange avec le réseau ferré. Pour être admis sur ce réseau, le voyageur est éventuellement tenu de se procurer un titre de transport valable au départ de cette gare jusqu'à sa destination définitive.
3. Pour la taxation des billets de voyageurs sur le parcours d'extension Benonchamps (Gare)—Wardin (Eglise), la distance d'application est **3 km.**

Dispositions spéciales concernant les abonnements.

1. Les demandes d'abonnements hebdomadaires pour ouvrir à utiliser au départ d'un point de la ligne d'autobus doivent être faites à l'une des gares de Bastogne (Sud) ou de Bastogne (Nord) à la meilleure convenance des intéressés.
2. La distance à prendre en considération pour la taxation de tous les abonnements à rendre valables sur l'extension Benonchamps—Wardin est de 3 km.

Remarque.

Les dispositions de l'Avis 6 C s'appliquent intégralement au transport des bagages sur la ligne d'autobus sauf en ce qui concerne les bagages en service international qui restent soumis à la réglementation propre à ces transports.

Le Directeur du Service Commercial,

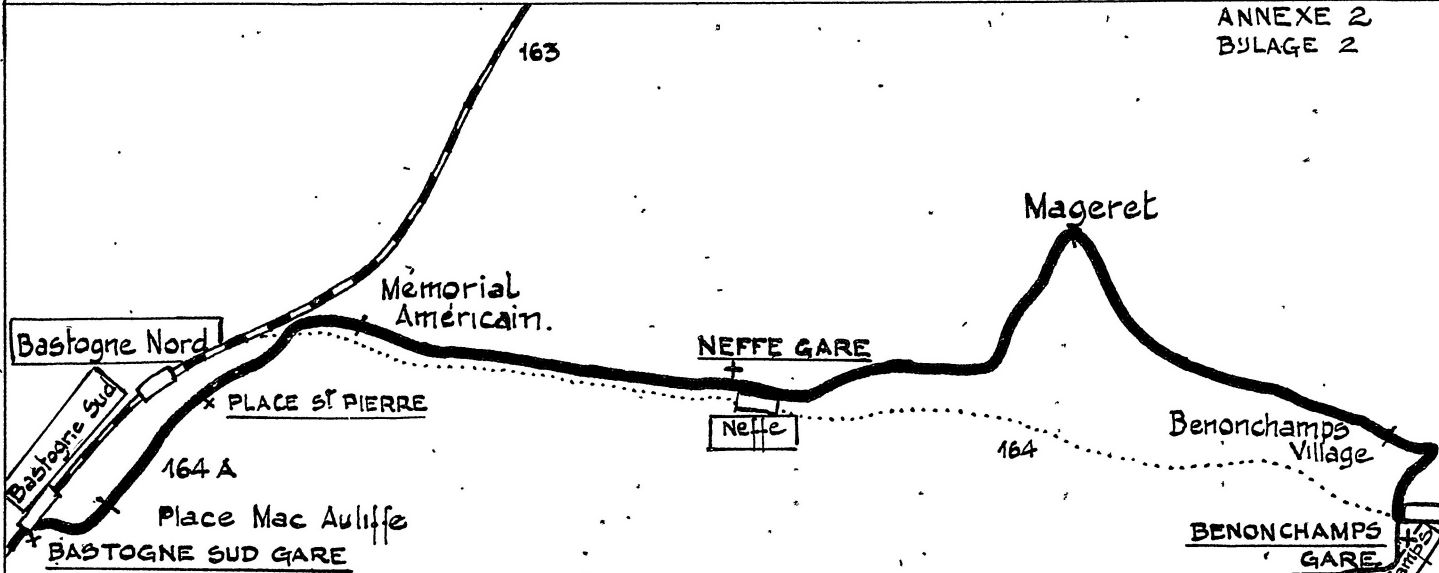
ANTOINE.

**LIGNE 164 — BASTOGNE—BENONCHAMPS
AVEC EXTENSION JUSQU'À WARDIN.**









Points d'arrêts « Autobus » (1)	Points tarifés C. F. correspondants	Numéros désignant les arrêts tarifés
BASTOGNE — Gare du Sud Place Mac Auliffe	Bastogne (Sud)	1
BASTOGNE — Place St-Pierre Mémorial Américain	Bastogne (N.)	2
NEFFE (Gare) Mageret Benonchamps (Village)	Neffe	3
BENONCHAMPS (Gare)	Benonchamps	4
Harzy (2)		
WARDIN (Eglise) (2)	—	5

(1) En lettres capitales, les points tarifés; en retrait les points intermédiaires non tarifés.

(2) Parcours d'extension à la ligne substituée.



LEGENDE • VERKLARING

-  LIGNE OU LE SERVICE DES VOYAGEURS EST SUPPRIME COMPLETEMENT.
SPOORLIJN WAAROP DE REIZIGERSDIENST VOLLEDIG AFGESCHAFT IS.
-  LIGNE OU LE SERVICE VOYAGEUR EST MAINTENU.
SPOORLIJN WAAROP DE REIZIGERSDIENST BEHOUDEN BLIJFT.
-  LIGNE D'AUTOBUS DE SUBSTITUTION.
VERVANGINGSAUTOBUSDIENSTEN
-  LIGNE D'AUTOBUS DE SUBSTITUTION - EXTENSION.
VERVANGINGSAUTOBUSDIENSTEN - UITBREIDING.
-  **Bastogne Sud** { GARE CHEMIN DE FER
SPOORWEGSTATION.
-  **BASTOGNE GARE** { ARRET AUTOBUS TARIFE ET ASSIMILE
AUTOBUSHALTE GETARIFEERD EN GELIJK GESTELD.
-  **WARDIN EGLISE** { ARRET TARIFE
GETARIFEERDE HALTE
-  **Memorial Américain** { ARRET INTERMEDIAIRE NON TARIFE.
TUSSENGELEGEN NIET GETARIFEERDE AUTOBUSHALTE.